Annexe 3 : Fiche de synthèse du projet

Appel à Propositions « animation régionale des partenariats pour l'innovation et le développement agricole » 2019

Montant global : 124 934,92 €

Subvention CASDAR demandée : 99 947,93 €

TRAnsfert Par et Pour les Agriculteurs, Pour une transition Agro-Ecologique (TRAPPAPAE)

Organisme chef de file : Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (FRAB AuRA)

Chef de projet : Claire PAGANELLI, directrice administrative et financière et Anne HAEGELIN, chargée de mission

Partenaires:

- Partenaires techniques impliqués et financés: L'Atelier Paysan, ADDEAR 42, Solidarité Paysans Rhône-Alpes, CREFAD Auvergne, Ilôts Paysans, Réseau AMAP AuRA, Bio63, ADABio, Haute-Loire Biologique, Agribio Ardèche
- Autres partenaires (impliqués sans financement) :
 - ✓ 7 établissements de l'enseignement agricole en AuRA : CFPPA du Valentin [26], CFPPA St Genest Malifaux-Précieux [42] ; EPL Brioude-Bonnefont [43] ; CFPPA Neuvy [03] ; EPL Marmilhat [63] ; LEAP Breuil sur Couze [63] ; EPL Aubenas [07]
 - ✓ Cap Rural en appui pour l'accompagnement méthodologique (transversal)

Site internet du projet : /

Objectifs:

- $\textbf{Accél\'erer la transition agro\'ecologique des syst\`emes agricoles en Auvergne-Rhône-Alpes \ en \ activant \ 3 \ leviers:$
- ✓ Le renforcement des partenariats entre différents réseaux de développement agricole et rural, et avec l'enseignement agricole
- ✓ La mobilisation des acquis de la recherche-développement (notamment projets CASDAR)
- ✓ « L'expérimentation » portant sur la co-construction, l'organisation et l'analyse « d'actions-test »

2 hypothèses

1 objectif

- Le « paysan-formateur » a un rôle central dans la transition agroécologique en tant que vecteur (et expérimentateurtémoin) des changements de pratiques et de systèmes.
- ❖ La transition agroécologique peut être initiée tout au long de la vie professionnelle des agriculteurs grâce à la formation.

3 axes de

- Concevoir, expérimenter et développer de nouvelles approches pour les formations mobilisables en amont de l'installation (enseignement agricole, parcours à l'installation, test d'activités)
- II. Concevoir, tester et capitaliser des processus de transfert entre pairs une fois l'installation faite (formation continue, échanges de pratiques)
- III. Analyser, échanger, capitaliser et rendre accessibles les enseignements issus des actions des axes I et II (axe transversal)

Projet « TRAPPAPAE » : présentation générale du projet

